



SANTÉ MENTALE - NOUVELLE AQUITAINE

Accompagner - Soigner - Entreprendre

175, bd Pdt Wilson 33200 Bordeaux

santementalenouvelleaquitaine@gmail.com

SANTE MENTALE FRANCE NOUVELLE AQUITAINE vous propose :

**« Libre adhésion, attendre la demande
ou aller-vers? Question d'éthique »**

Le 8 janvier 2019

Au Rocher Palmer 33152 CENON

M. Eric FIAT, Philosophe

M. Michel LAFORCADE, Directeur Général ARS Nouvelle Aquitaine

Mme Ana MARQUES, Sociologue chargée d'études pour l'EPS Ville-Evrard, Seine St Denis

M. Philippe MAUGIRON, Médiateur de santé pair, CH Saint Anne, Paris

Dr Jean Michel DESTAILLAT, Chef de pôle CH Jonzac, Charente Maritime

Dr Pierre GODART, Président de Santé Mentale Nouvelle Aquitaine

L'Observatoire Régionale de la Santé de la Nouvelle Aquitaine (ORS)

SAMSAH Les roses, Association OGFA, Pyrénées Atlantique

Hôpital de Jour Tosquelles, CH des Pyrénées, Pyrénées Atlantique

SAMSAH Intervalle, Association ARI, Gironde

CMP-EMPP, CH Jonzac, Charente Maritime

SAMSAH, Association PRISME, Haute Vienne.

**Avec la participation de l'ARS
Nouvelle Aquitaine**



ARGUMENT

Les pratiques de soins et d'accompagnement des personnes en santé mentale ou en souffrance psychique dans les champs social, médico-social et sanitaire ont multiplié les services d'accompagnement et de soins (les SAMSAH, SAVS, les PASS, les EMPP etc.).

L'association Santé Mentale France Nouvelle Aquitaine (SMFNA) vous convie à une journée de réflexion sur les questions éthiques qui se posent dans ces types d'interventions.

Si beaucoup d'intervenants ont, dans un passé lointain, "attendu la demande" au nom du respect de la liberté et de l'autonomie des personnes accompagnées, ce positionnement questionne à présent.

Il est particulièrement difficile d'accompagner sur ce mode des patients psychotiques délirants ou dissociés. Il en va de même pour les personnes les plus précaires, en rupture de liens ou en situation d'auto-exclusion, si nous parlons comme Jean FURTOS.

D'autres accompagnants, d'autres soignants, ont pensé échapper au dilemme bienfaisance/autonomie (agir ou attendre) en prônant le principe "de la libre adhésion" tout en se disant : « l'éthique, c'est de ne pas passer à l'acte » !

Mais, comme l'écrivait en 2000 Philippe DUCALET et Michel LAFORCADE : "La question de la prise en charge des personnes en situation de handicap offre un bel exemple de la nécessité de la mise à distance, parfois, du principe de " libre adhésion". Elles ne disposent pas du capital psychologique, culturel, et relationnel qui leurs permettraient d'atteindre une conscience claire de leurs besoins. L'égalité des droits est certes respectée puisque tout professionnel se doit à lui, mais l'égalité des chances n'existe plus."

C'est alors qu'on a commencé à parler de "l'aller-vers" comme une alternative.

L'impossibilité d'attendre l'implication de l'utilisateur, nous pousse à agir. Mais n'est-ce pas là le retour du "paternalisme" ancien. Alors, que penser ? Que faire ?

Dans l'accompagnement, plusieurs principes moraux sont susceptibles d'être convoqués dans des situations identiques sans qu'aucun n'apparaisse de façon évidente comme inapproprié. Ainsi, ce qui peut s'interpréter comme le respect de la liberté individuelle, apparaîtra à d'autres comme un défaut de sollicitude, un abandon, voire de la non-assistance à personne en danger.

- Bienveillance / non malveillance
- Respect / autonomie – liberté
- Liberté / survie
- Aller-vers / rétablissement/redonner le pouvoir d'agir

C'est pour échanger avec vous sur ces quelques oxymores et les tensions à l'intérieur d'un système de valeurs professionnelles, que nous vous convions et que nous puissions partager vos réflexions et vos actions.

PROGRAMME

08 :30 ACCUEIL

Modérateur : Dr Pierre GODART

09:00 Ouverture *Dr Pierre GODART* : « Les changements de modèles dans les pratiques psychiatriques et en santé mentale »

09:15 *Ana MARQUES* Sociologue : « Ne pas aller vers ceux qui ne demandent rien ? »

10:00 *Philippe MAUGIRON* : Regard d'un usager sur nos débats

10:30 *ORS Nouvelle Aquitaine* : « Les facteurs de non-recours aux soins des personnes en situation de précarité »

11:00 PAUSE

11:15 *Eric FIAT* : philosophe, professeur d'éthique médicale et hospitalière à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée

12:00 Echanges avec la salle

12:30 REPAS LIBRE

Modératrice : Dorothee DUTOUR

14:00 *SAMSAH Les roses*, Association OGFA, et Hôpital de Jour Tosquelles, CH des Pyrénées

14:30 *SAMSAH Intervalle*, Association ARI

15:00 Echanges avec la salle

15 :15 PAUSE

15:30 *CMP –EMPP*, CH Jonzac

16:00 *SAMSAH Association PRISM*

16:30 Echanges avec la salle

16:45 Conclusion : *Michel LAFORCADE*, Directeur Général de l'ARS Nouvelle Aquitaine.

LE ROCHER DE PALMER

1 rue Aristide BRIAND 33152 CENON

ACCES

En voiture : depuis la rocade prendre la sortie N° 26 en direction de BORDEAUX puis suivre la direction Rocher Palmer.

Parking : Parc de stationnement gratuit du Château Palmer.

En tramway : LIGNE A : Direction La Gardette, arrêt Buttinière ou direction Floirac Dravemont, arrêt Palmer.

En vélo : Piste cyclable tout au long de l'avenue Thiers jusqu'au Rocher de Palmer. Borne V3 à la station Buttinière.

Accessibilité : Le Rocher de Palmer est accessible à mobilité réduite.
Téléphoner préalablement au 05 56 74 80 00.

